FORMATION

"Paroles partagées"

DU VENDREDI 5 AVRIL à partir de 9 h 30
AU SAMEDI 6 AVRIL jusqu'à 16 h 30
à La Ferrière

PRÉAMBULE

Les associations d'éducation populaire ont au cœur de leurs missions le développement de la citoyenneté et la capacité à devenir acteur dans la société. Elles offrent la possibilité d'être, en elles-même, des espaces privilégiés pour l'apprentissage et l'exercice d'une citoyenneté active.

Cet objet met en jeu, de façon importante, la construction de la parole dans l'espace public et de l'expression dans ses diverses formes.

Redonner de l'élan, de manière durable, pour construire de la parole s'avère indispensable, aussi bien dans la vie associative que dans les actions conduites avec les habitants. Pour mieux remplir ces missions, elles ont besoin de réaffirmer une volonté politique et de renforcer les méthodes et d'outils adaptés pour la faire vivre.

C'est la raison d'être du projet national PAROLES PARTAGéES (*projet national inter associatif porté par six fédérations d'éducation populaire et soutenu par le ministère de la Culture. Plus d'infos sur : www.paroles-partagees.org*).

C'est le sens de cette formation.

INTERVENANT

- Laurent ASSATHIANY, consultant formateur, qui a assuré la coordination du projet national PAROLES PARTAGéES de 2007 à fin 2011

OBJECTIFS

- Permettre à des responsables et bénévoles associatifs de dynamiser le projet associatif autour de la parole partagée.
- Partager les enjeux autour de la parole dans l'espace public et des conditions à créer pour la faire vivre.
- Enrichir les pratiques des participants à partir de leurs expériences concrètes dans ce domaine.
- Découvrir, améliorer, des outils d'animation de la parole appropriés à diverses situations.

PROGRAMME

Le programme de ces deux journées combinera des temps d'échange, de réflexion, d'apports de l'intervenant et de mise en situation pratique pour tester des outils d'animation de la parole.

- Pourquoi agir sur la parole dans l'espace public, notamment en milieu rural ?
- Quelles difficultés liées à la parole dans nos espaces associatifs ; quelles en sont les causes ?
- Quels repères pour concevoir des démarches de *paroles partagées* ?
- Témoignage et analyse collective sur des expériences pour faire vivre la parole : les enseignements à en tirer.
- Présentation, mise en pratique, d'outils pour aider à faire vivre la parole, à l'animation de débats.

Formation à destination des membres du réseau des foyers ruraux.

Merci de vous inscrire **avant le mardi 5 mars** auprès de votre fédération départementale.
Profitez-en pour faire part de votre expérience ! Avez-vous déjà expérimenté une démarche de paroles partagées ? Merci de l'indiquer au moment de votre inscription.

Seule une participation pour les repas sera demandée - règlement par chèque sur place à l'ordre de la CRFR des Pays de la Loire. Les déplacements et l'hébergement sont pris en charge pour les adhérents.

FOYERS RURAUX et ASSOCIATIONS EN MILIEU RURAL

Formation "paroles partagées"

INSCRIPTION

Inscription avant le mardi 5 mars auprès de votre fédération départementale.
Merci de compléter le bulletin d'inscription ci-dessous.

Identité

Nom ..... Prénom .....

Association.....

Téléphone.....

Adresse e-mail.....

Témoignages

(indiquer ici les expériences de "paroles partagées" que vous avez déjà rencontrées - un outil, une situation, une réflexion, un projet - à compléter sur document annexe si nécessaire)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LA FERME DE LA MAISON NEUVE, LA FERRIERE (VENDEE)

http://www.vendee-location-camping.com/

Horaires de la formation

Le vendredi 5 avril :

Accueil à partir de 9 h 30

Le programme se déclinera le matin, l'après-midi et en soirée

Le samedi 6 avril :

Reprise de la formation à 9 h pour une fin prévue à 16 h 30

Déplacements

(rayer la mention inutile et préciser jour, heure et lieu)

Arrivée :

en train / en voiture .....

Départ :

en train / en voiture .....

Restauration et hébergement

(cocher les cases correspondantes aux différentes prestations proposées)

Les repas seront pris sur place :

O le vendredi midi

O le vendredi soir (*une partie de la formation aura lieu en soirée*)

O le samedi midi

Merci d'indiquer si contraintes alimentaires, allergies... :

.....

L'hébergement

O nuit du vendredi au samedi

Les frais de formation, l'hébergement et les déplacements sont pris en charge pour les membres du réseau des foyers ruraux. Seuls les repas seront à régler (sur place).